

Mardi 15 mars 2005



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

**FEUILLETON** N° 20

ET AVIS

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

**AFFAIRES COURANTES**

**PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> DRIEDGER  
M<sup>me</sup> TAILLIEU  
M<sup>me</sup> ROWAT  
M. LAMOUREUX  
M. CULLEN  
M. SCHULER  
M. HAWRANIK

**RAPPORTS DE COMITÉS**

**DÉPÔT DE RAPPORTS**

**DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

**DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 3) — *Loi sur la protection accordée aux propriétaires de biens à l'égard des sentiers récréatifs (modification de la Loi sur la responsabilité des occupants)/The Recreational Trail Property Owners Protection Act (Occupiers' Liability Act Amended)*

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège de Saint-Boniface/Le Collège de Saint-Boniface Incorporation Amendment Act*

M<sup>me</sup> MITCHELSON

(N<sup>o</sup> 203) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

M. MAGUIRE

(N<sup>o</sup> 204) — *Loi sur les audiologistes et les orthophonistes/The Audiologists and Speech Language Pathologists Act*

M. CUMMINGS

(N<sup>o</sup> 205) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (tenue d'élections à date fixe)/The Legislative Assembly Amendment Act (Set Date Elections)*

M<sup>me</sup> TAILLIEU

(N<sup>o</sup> 206) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

## **QUESTIONS ORALES**

## **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

# **ORDRE DU JOUR**

## **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

### **REPRISE DU DÉBAT (SIXIÈME JOUR)**

Motion de M. le *ministre* SELINGER :

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. MURRAY :

Que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « Assemblée », de ce qui suit :

« déplore que, par le présent budget, le gouvernement ne tienne pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

a) qu'il ne propose aucune vision et qu'il ne tient pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines;

b) qu'il ne présente pas de plan économique à long terme ni de stratégie visant à réduire les impôts qui prennent en considération que les Manitobains et Manitobaines sont maintenant, sous le gouvernement Doer, les contribuables les plus imposés à l'ouest du Nouveau-Brunswick et qu'il ne fait pas du Manitoba une province nantie;

- c) qu'il ne s'est pas engagé à réduire la dette du Manitoba qui s'est alourdie sous le gouvernement néo-démocrate de Doer, hypothéquant ainsi l'avenir de nos enfants;
- d) qu'il n'a pas éliminé les taxes scolaires prélevées à l'égard des résidences et des terres agricoles;
- e) qu'il n'a pas fait d'offre visant à satisfaire les besoins des municipalités au Manitoba;
- f) qu'il n'a pas offert de financement approprié aux établissements d'enseignement postsecondaire;
- g) qu'il n'a pas fourni d'aide aux producteurs de bétail manitobains et qu'il n'a pas su augmenter suffisamment la capacité de la province en matière d'abattage;
- h) qu'il ne s'est pas engagé à mener une étude sérieuse sur les activités et la gestion des offices régionaux de la santé;
- i) qu'il n'a pas élaboré de plan à long terme visant à réduire les listes d'attentes en matière de soins de santé;
- j) qu'il n'a pas saisi l'occasion de permettre aux cliniques privées de fournir des soins de santé payés par la province;
- k) qu'il n'a pas fourni de solution aux parents en matière de garderie en n'appuyant pas ni les garderies à but lucratif ni les garderies à but non lucratif, et en n'offrant pas de crédits d'impôt aux parents qui restent à la maison;
- l) qu'il n'a pas protégé les malades ni les aînés en augmentant la franchise du Régime d'assurance-médicaments de 20 % en quatre ans;
- m) qu'il ne s'est pas engagé à protéger l'environnement du Manitoba en n'élaborant pas de programmes de développement durable en matière de recyclage et de gestion des produits;
- n) qu'il ne s'est pas attaqué au nombre élevé de vols d'automobiles ni au nombre record de meurtres;
- o) qu'il n'a pas élaboré de plan ou de stratégie visant à démanteler les gangs existants et à éviter l'arrivée de nouveaux gangs au Manitoba;
- p) qu'il ne s'est pas attaqué au nombre élevé de serres privées et de laboratoires produisant des drogues illégales ni à la prolifération des drogues;
- q) qu'il n'a pas su reconnaître qu'en puisant dans les fonds d'Hydro-Manitoba, il a contribué à l'augmentation de 10 % des frais d'électricité;

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba. »

Motion d'amendement de M. GERRARD :

Que l'amendement soit amendé par adjonction de ce qui suit :

« Que l'Assemblée déplore également que, par le présent budget, le gouvernement ne tienne pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

r) qu'il n'a pas proposé de plan efficace visant à améliorer la santé et à prévenir la maladie;

s) qu'il n'a pas présenté de stratégie efficace visant à éliminer la pauvreté infantile;

t) qu'il n'a pas présenté aux Manitobains un plan nécessaire à la réduction de l'obésité et du diabète chez les enfants;

u) qu'il n'a pas reconnu aux Manitobains le droit d'avoir accès à des soins de santé de qualité en temps opportun;

v) qu'il n'a pas su faire mieux que le précédent gouvernement conservateur et qu'il n'a pu améliorer la santé dentaire des enfants au Manitoba ni diminuer l'incidence des caries chez les jeunes enfants.

(ouvert)

---

## COMITÉ PLÉNIER

## COMITÉ DES SUBSIDES

---

### ÉTAPE DU RAPPORT — DÉBAT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 22) — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*

[4 amendements — M. GERRARD]

(M. CUMMINGS — premier amendement)

(M. FAURSCHOU — deuxième amendement)

(M. FAURSCHOU — troisième amendement)

(M. FAURSCHOU — quatrième amendement)

(2 amendements — M. FAURSCHOU)

(M. LAMOUREUX — premier amendement)

(M. LAMOUREUX — deuxième amendement)

---

### ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 22) — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*

(amendements [7] — M. FAURSCHOU)

(amendements [12] — M. le *ministre* ASHTON)

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la ministre MELNICK

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (peines applicables en matière de protection des enfants)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Protection Penalties)*  
(M. LOEWEN)

Motion de M. le ministre SELINGER

(N<sup>o</sup> 5) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (Commission d'appel des accidents de la route)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Injury Compensation Appeal Commission)*  
(M. LOEWEN)

Motion de M. le ministre SELINGER

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*  
(M. LOEWEN)

Motion de M. le ministre SELINGER

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers/The Personal Investigations Amendment Act*  
(M. LOEWEN)

Motion de M. le ministre ROBINSON

(N<sup>o</sup> 9) — *Loi sur la Société du Centre du centenaire du Manitoba/The Manitoba Centennial Centre Corporation Act*  
(M. LOEWEN)

Motion de M<sup>me</sup> la ministre ALLAN

(N<sup>o</sup> 10) — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*  
(M. REIMER)

Motion de M. le ministre SMITH

(N<sup>o</sup> 12) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*  
(M. le ministre ASHTON)

---

## DEUXIÈME LECTURE

M<sup>me</sup> la ministre OSWALD

(N° 8) — *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement/The Manitoba Council on Aging Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges de paix)/The Provincial Court Amendment Act (Justices of the Peace)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M<sup>me</sup> la ministre WOWCHUK

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle du prix du lait/The Milk Prices Review Amendment Act*  
(imprimé)

M<sup>me</sup> la ministre ALLAN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*  
(imprimé)

M. le ministre SMITH

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M. le ministre STRUTHERS

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*  
(imprimé)

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI PROCHAIN

M. le ministre SELINGER

(No 19) — *Loi de 2005 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2005*

M. le *ministre* SELINGER

(No 20) — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(No 21) — *Loi modifiant la Loi sur le pétrole et le gaz naturel et la Loi de la taxe sur la production de pétrole et de gaz/The Oil and Gas Amendment and Oil and Gas Production Tax Amendment Act*